

Genre de véhicule 51) Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication INTERNATIONAL	Type 1 4 6 0 3 6 G (moteur; DT 466)	Fiche d'homologation No CH 5423 24
---	--	---	---------------------------------------

Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE, 170, Boulevard de la Villette, Paris XIX / France
 Identification sur la plaquette du constructeur "1460 3 6 G"
numero du châssis
 Plaquette du constructeur à droite, à l'avant en bas latéralement sur le longeron, derrière roue avant
 Numero du châssis sous la plaquette du constructeur
 Identification du moteur "DT 466" à l'arrière, à droite en bas sur le bloc (frappé par l'importateur)
 Importateur AG ROHRER-MARTI, Querstrasse 24, 8105 Regensdorf

Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux/pneus <u>2 / 4</u>	Marque <u>INTERNATIONAL</u>	Type <u>DT 466</u>	
Suspension <u>---</u>	Construction <u>en ligne (turbo)</u>	Temps <u>4</u>	
Direction <u>hydropneumatique, assistance hydr. sur roues arrière</u>	Carburant <u>D</u>	Position <u>arrière, en travers</u>	
Entraînement <u>sur les roues avant</u>	Refruidissement <u>eau</u>	Cylindres <u>6</u>	
Frein de service <u>hydraulique, disques sur les arbres à pignons resp. sur roues AV, freins indépendants, 2 pédales avec verrouillage</u>	Alésage <u>109,2</u>	Course <u>135,9</u>	
Frein auxiliaire <u>mécanique, disques, sur les arbres à pignons resp. sur roues AV</u>	Cylindrée <u>7633</u>	CV-impôt <u>38,87</u>	
Frein d'arrêt <u>identique au frein auxiliaire, levier avec secteur</u>	Puissance en kW <u>134 (DIN)</u>	à /min <u>2500</u>	
Ralentisseur <u>---</u>	Couple max. Nm <u>620</u>	à /min <u>2000</u>	
Contrôle 2 circuits <u>---</u>	Silencieux <u>1 = 690 x ø 215 mm / "IH 1275770" **)</u>		

Carrosserie/Équipement moissonneuse-batteuse avec cabine §)
 Nombre de portes 1/ Ind. vitesse ---
 Ceintures sécurité avant --- arrière ---
 Cale 1/570x200x390mm Rétroviseurs gauche + droite
 Antivol ---
 Réservoir carburant 1/tôle d'acier, 350 litres
 Avertisseur 1/BOSCH el 20016 ou d'autres modèles homologues

Nombre de places total 1 av 1 centre --- ar ---

Dimensions intérieur extérieur
 Longueur (9800)7000 Empattement 3500
 Largeur (3450) 3076-3500 Essieu double av --- ar ---
 Hauteur --- Voie av 2400 - 2743
 Porte à faux avant (4900)2100 Voie ar 2320 - 3050
 Porte à faux arrière --- Braquage Ø g 14000 d 12200
 Garde au sol à vide --- en charge ---

Poids	avant <u>5570</u>	arrière <u>3430 (2750)</u>	total <u>9000 (13760)</u>
Poids à vide	<u>5570 (11010)</u>		
Répartition charge	<u>() = avec cueilleur de maïs, 6 rangs inclus env. 840 kg de lest sur l'essieu AR</u>		
Poids garantis	<u>11585</u>	<u>4150</u>	<u>14060</u>
Pneus	<u>30,5 LR 32 BIB'X*</u>	<u>12,5/80 - 18</u>	<u>+</u>
Phy/bar	<u>- / 1,6</u>	<u>8 / 2,5</u>	
Charge	<u>11760</u>	<u>4180</u>	
pour Vmax	<u>25</u>	<u>25</u>	
Jantes	<u>DW 27 x 32</u>	<u>9 x 18</u>	
		mécanique	automatique
Garantie poids remorquable avec/sans frein			<u>3500</u>
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur			<u>20</u> x) km/h
testée <u>20,0</u> km/h à /min <u>2520</u> moteur			prise de force

() = avec cueilleur de maïs, 6 rangs

Emissions de bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)
Boite de vitesses	l _{ae}	dB/A	dB/A	/min			Genre du véhicule		
h/a3	23,93	85,0	76,0	1875	ac)	Chariot de travail agricole (véhicule spécial)			
						INTERNATIONAL 1460 E 6 G			
						Homologation No CH	5423 24		
						Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
F	G	H	J	R		Places	total 1	avant	
De fumées OCE annexe 3	ECE-24								
b = 1,20 à 2400 /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min		Poids à vide	2000 (13760)	Carburant	D
b = à /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min		Charge utile		Cylindree	7633
b = à /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min	k = à /min		Poids total	2000 (13760)	CV-impôt	38,87
O	Q+P								
S Bacharach = 4,0	Pompe d'injection	BOSCH							

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- * Véhicule spécial : largeur (avec cueilleur de maïs = largeur/distance volant vers l'avant du véhicule = 4000 mm).
- ** Insonorisation : - carénage latéral à gauche, partie arrière fermée en plus vers le bas et l'arrière avec des écrans d'absorption;
- le compartiment-moteur à l'arrière à gauche et en bas, à droite;
- la conduite d'huile vers l'hydrostat est munie d'un écran d'absorption d'env. 1060 mm.
- + Variante de pneus : AV = 23.1 R 26 BIB'X*** charge par essieu = 11760 (3,2) Vmax. 25 km/h Jantes: DW 18 ou 20 x 26
AR = 14.5 R 20 BIB'X*** 5000 (3,2) 30 km/h 11 x 20.
ou d'autres variantes de pneus possibles en accord avec l'article 13/1 de l'OCE.
- x) Vitesse maximale : la Vmax est limitée à 20 km/h par l'importateur (pour raisons techniques) avec une valve électromagnétique agissant sur le moteur de travail hydrostatique; le raccordement électrique est recouvert et scellé (à gauche latéralement en haut devant le moteur hydrostatique).
- §) Equipement : la distance du sol des feux de croisement, de position et des clignoteurs de direction AV est admise pour raisons techniques; les feux de position, les feux rouges et les clignoteurs de direction AV + AR ainsi que les catadioptres seront montés par l'importateur; avec le cueilleur de maïs, des feux de croisement, de position et des clignoteurs de direction doivent être fixés à l'avant sur la poutre de protection.

Inscriptions dans le permis de circulation:
voir la fiche complémentaire I.

Lieu et date de l'homologation Regensdorf, 31.05.85 - Sca/lin
Berne, 25.06.85 - Sca/Ad

Remplace la fiche d'homologation du

Service fédéral d'homologation

37

51) Chariot de
travail agricole
(véhicule spécial)

INTERNATIONAL

1 4 6 0 E 6 G
(moteur; DT 466)

CH 5423 24

Fiche complémentaire I

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 2 plombs: sur butée de pleine charge ainsi que sur le limiteur de vitesse;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 118 - vitesse max. 20 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la cat. "F" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noire: tôle de protection sur l'ouverture d'alimentation (s'il n'y a pas de table de coupe); des fanions de marquage sur les supports des feux AR;
- 138 - protection : tôle de protection sur l'ouverture d'alimentation (s'il n'y a pas de table de coupe);
- 139 - enlever : la table de coupe, si la largeur est > 3500 mm;
- 141 - assurer : l'échelle latérale relevée, la cheminée de vidange rentrée.

Conditions suppl. pour équipement avec cueilleur de maïs

- 137 - signalisation jaune/noire: poutre de protection sur le cueilleur de maïs;
- 138 - protection : le cueilleur de maïs par une poutre à l'AV; les grilles de protection de chaque côté; les bâches en haut;
- 141 - assurer : le cueilleur de maïs doit être relevé de chaque côté; montant 630 mm aux cylindres de levage;
- 160 - montage : lest sur l'essieu AR, les feux et les clignoteurs de direction à l'avant;
- 167 - carrosserie interchangeable: moissonneuse (cueilleur de maïs)

./.

Inscription autorisation spéciale

14 - les manoeuvres difficiles ... miroirs d'angles, min 300 cm2.

Berne, 25.6.85 - Sca/Ad